

RÈGLEMENT POUR GARDERIE ENFANTS

REVEROTTRAIL du 7 avril 2019

- 24 enfants au maximum
- Age : 3 à 12 ans (pour être dans la législation Jeunesse et Sports de la Roche du Trésor)
- 1 animateur diplômé pour 8 enfants
- Les enfants peuvent être déposés entre 9h30 et 10h, et récupérés au plus tard à 14h
- **Inscription impérative avant le 30 mars 2019**
 - Participation financière par enfant : 10 € repas compris
- Chaque famille doit impérativement :
 - . signer le présent règlement
 - . remplir la fiche sanitaire de liaison et d'inscription

envoyer le tout accompagné du paiement pour **le 30 mars 2019** à :
Cyril BOUSSON 36 C rue de Besançon 25 300 PONTARLIER

Fait à le

Signature précédée de « lu et approuvé »